

Conditions d'inscription

Sorties Neige 2017

Pour les mineurs

- Etre adhérent du club : **21 €**
- Remplir la fiche d'inscription / Autorisation parentale (dûment remplie et signée par les parents).
- Remplir la fiche sanitaire (renseignements à partir du carnet de santé).
- Fournir un certificat médical d'Aptitude à la pratique d'activités sportives, entre autres, le ski.

Pour les adultes

- Etre déjà adhérent ou le devenir en prenant la carte « Léo-neige » :
 - ☞ Donnant accès aux tarifs « Adhérent » du club et comprenant l'assurance.
- Bus : **20 €** ▪ Matériel : 6 € ▪ Possibilité que le club commande le forfait -Adulte.
- Non adhérent :
 - ☞ Bus : **23 €**
 - ☞ Le club s'occupe uniquement du transport. Il ne s'occupe ni du matériel, ni du forfait remontées mécaniques (s'informer directement auprès des stations pour la carte « N'PY»). L'assurance n'est pas comprise.

Fonctionnement / Inscription

- Inscription au club, selon les horaires d'ouverture du club.
- Au plus tard, à 19h, le mardi soir qui précède la sortie.
- Essai du matériel, mis à disposition, le mercredi ou le jeudi à partir de 17h30.
- Règlement obligatoire à l'inscription. Aucune inscription ne pourra se faire sans le règlement.
- Rappeler le vendredi après-midi qui précède la sortie, à partir de 15h pour avoir confirmation de la sortie (en fonction du nombre d'inscrits, de la météo ...).
- Si le club annule la sortie, un report sera effectué et les personnes inscrites seront prioritaires pour la prochaine sortie. (Dans ce cas, il est indispensable de le signaler : Le report n'est pas systématique sur la sortie suivante).
- Pour tout désistement à partir du mercredi qui précède la sortie, la part du bus sera retenue.
- Dans la 15^{ème} année, et sous certaines conditions les jeunes peuvent skier sans animateur (sous réserve de non accord des parents).

N.B : Nous partageons le bus avec d'autres organismes. Un certain nombre de places sont déjà retenues en début de saison. En conséquence, les derniers inscrits peuvent se retrouver sur une liste d'attente

Organisation / Sortie

La prestation de Léo Lagrange concerne l'organisation de sorties à la neige et non de cours ou de stage de ski ou surf.

La prestation comprend :

- ✓ Le transport en bus au départ de Bayonne (de 7h à 19h30)
- ✓ Le forfait des remontées mécaniques.
- ✓ L'assurance RC et dommages corporels en cas d'accident.
- ✓ L'encadrement (personnel compétent) au départ de Bayonne. Il s'agit d'un accompagnement sur les pistes et non de cours de ski.
- ✓ La mise à disposition d'un certain matériel (skis-chaussures-bâtons).
- ✓ A défaut, l'accès à des tarifs préférentiels de location de matériel négociés auprès d'un prestataire de services sur présentation de la carte Léo Lagrange.

Journée Type :

- ✓ 6h30 : Rendez-vous au club, pour ceux qui prennent le matériel à Léo Lagrange.
- ✓ 6h45 : Rendez-vous au parking en haut du club pour les autres.
- ✓ 6h45 / 7h00 : Rangement matériel dans la soute, appel par les animateurs.
- ✓ 7h00 : Départ du bus du parking en haut du club.
- ✓ ± 9h15 : Arrivée à la station selon la circulation et l'enneigement.
- ✓ ± 9h15 / ± 10h : Equipement - Récupération matériel - Répartition par groupe - Distribution des forfaits.
- ✓ ± 10h à 16h30 : Journée ski sur les pistes Pour Tous et selon les consignes des animateurs pour les mineurs.
- ✓ 16h30 : Rendez-vous (incontournable) au bus.
- ✓ 16h30 à 16h45 : Rangement matériel - Appel par les animateurs.
- ✓ 16h50 : Départ de la station.
- ✓ ± 19h30 : Arrivée au parking en haut du club.
- ✓ 19h30 : Retour du matériel au club par ceux qui l'ont emprunté à Léo Lagrange.

Rappel du règlement pour les jeunes dans la 14^{ème} année et plus : Dans un 1^{er} temps, chaque jeune est encadré par un adulte / animateur de l'activité. Il sera vérifié son niveau de ski, son sens de l'orientation et sa capacité à respecter un contrat. Si, ces conditions sont réunies, il pourra alors, skier sans animateur sous réserve d'autorisation parental et des 3 conditions suivantes : Ne pas skier seul (groupe minimum de 3 jeunes), interdiction de faire du hors-piste et respecter les heures de rendez-vous fixées par les animateurs.

Assurance : Elle est comprise dans la carte d'adhésion. Elle couvre la "Responsabilité Civile" et "Accident" durant l'activité en complément de votre couverture.